65e Année — N° 67
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 — TOURCOING, rue Carnot, 33

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 67
DIMANCHE 7 Mars 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX — 33, rue Carnot, TOURCOING

DISCOURS DE M. MARSAL, A LYON, SUR L'EMPRUNT

Lettre à une Française

Madame,

Je vous ai rencontrée sur les chemins de la douleur, votre courage, votre fermeté, votre patriotisme ont étonné le monde. Pour les étrangers qui, avant la guerre, vous avaient vue dans les thés élégants, aux courses, au concert, au théâtre, vous incarniez la mode, la grâce et la futilité, ils vous regardaient un peu comme une poupée. Faut-il ajouter que vous cachiez volontiers vos vertus, celles qui vous distinguent des autres femmes, qui font de vous la conseillère écoutée, la mère tendre et dévouée, l'épouse attentive, capable de se donner jusqu'au renoncement à la famille, à ses devoirs.

La Grande Guerre ne vous a pas donné ces qualités de cœur, d'intelligence, de courage et de sublime dévouement qui ont fait l'admiration de l'étranger et déconcerté l'ennemi, vous les possédiez au suprême degré, vous les tenez de vos grand'mères que les siècles ont attachées aux plus humbles devoirs.

La guerre avec ses imprévus, ses grandes douleurs et son cortège d'héroïsmes, vous a trouvée supérieure à votre noble tâche.

Mais si vous avez étonné l'univers, vous n'avez rien appris aux soldats de France : sous l'humble voile, penchée sur leurs agonies sanglantes, vous incarniez pour eux la mère, la sœur, l'épouse, dont le nom seul est un rayonnement. Votre douce voix de femme faisait se lever autour de leurs lits de douleur, un essaim de souvenirs d'enfance, de joies familiales, d'intimités resplendissantes.

La guerre ne vous a rien donné ; elle a mis en lumière tout ce que vous cachiez, tout ce que vous valez.

Aux pays envahis, aucun affront, aucune douleur, aucune humiliation, ne vous fut épargnée, et vous avez tenu tête à l'ennemi.

Là-bas, de l'autre côté, vous recevriez dans vos bras maternels les pauvres épaves chassées de leurs foyers.

Dans les hôpitaux, vous vous prodigniez sans compter.

Vous avez conduit la charrue, ensemencé la terre, et remplacé partout celui qui, au prix des plus sublimes sacrifices, défendait le sol de France

Une belle et noble solidarité devait nous conduire à la victoire.

Nous avons la victoire!

Et l'on peut dire de vous, noble Française, qui incarnez toutes les femmes de France, que vous avez bien mérité de la patrie.

Après l'immense, l'incommensurable labeur, vous auriez droit à la tranquillité, au repos. Debout! Madame, votre tâche n'est pas finie.

Il nous faut maintenant gagner la paix. Nous ne la gagnerons pas sans vous.

Vous êtes, au foyer, le ministre des finances. C'est vous qui réglez les achats, les dépenses, le cours quotidien de la vie familiale.

Tout est détruit, il faut rebâtir. Nous sommes à terre, il faut nous relever. Pendant cinq ans, le monde a usé, dans tous les domaines, plus qu'il n'a produit, il faut rétablir l'équilibre.

Des millions d'hommes sont tombés, la main-d'œuvre manque; à l'heure actuelle, nos besoins dépassent notre production, dans la mesure du possible, restreignez vos dépenses, limitez vos achats au strict nécessaire, faites la grève raisonnable et raisonnée de l'acheteur; nos achats à l'étranger diminueront, notre production se stabilisera, notre change y gagnera, et la vie baissera.

Vous travaillerez ainsi pour celles qui ont souffert plus que vous, qui n'ont plus de foyer et qui attendent en vain le secours qui ne vient pas.

Vous avez connu la guerre, elles ont connu l'occupation, c'est-à-dire le dépouillement sous toutes ses formes.

Avec votre bon sens, Madame, vous serez la meilleure économiste du monde..

Et puis, vous garderez les bonnes habitudes contractées aux jours douloureux de la grande guerre

Vous pratiquerez la belle et grande solidarité qui a fait de vous la femme admirable, qui peut servir d'exemple à l'humanité.

Le petit commerce est atteint dans ses forces vives, l'ennemi a réquisitionné le détaillant comme le gros industriel, et le commerçant est obligé, pour se procurer de la marchandise, de la payer comptant.

Vous pouvez tout pour son relèvement, Madame : achetez ce qu'il a en magasin, plutôt que de l'obliger à se procurer une marchandise introuvable qui lui fera perdre un temps précieux et l'obligera à une dépense qui peut être évitée; vous l'aiderez ainsi à faire cette grève de l'acheteur, qui est une condition de notre relèvement.

Payez comptant, gardez cette bonne habitude, et vous aurez travaillé doublement pour la France.

Mme REBOUX.

INFORMATIONS

UN PROJET DE REORGANISATION DES P.T.T.

Paris, 6 mars. — Le sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T. déposera incessamment sur le bureau de la Chambre, un projet de la réorganisation des P.T.T. Il comportera: 1. L'institution d'un budget annexe; 2. Facultés seraient données à l'administration de procéder annuellement, dans une limite fixée par le Parlement, à l'émission d'obligations amortissables; 3. On créerait un fonds d'approvisionnement progressif de l'exploitation.

UN PROJET D'EMPRUNT pour la RESTAURATION DES REGIONS DEVASTEES EN FRANCE

Londres, 6 mars. — Le « Daily Express » assure que le Conseil suprême a décidé l'émission d'un emprunt en vue d'assurer la restauration des régions dévastées en France.

DECORATION PONTIFICALE.

Notre distingué confrère, M. Tastevin de Nouvel, Président du « Syndicat des Journalistes français », et vice-président de la « Corporation des Publicistes chrétiens » vient d'être élevé, par le Souverain Pontife, à la dignité de commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

POUR LES OTAGES

M. Pasqual et plusieurs députés du Nord ont déposé un projet de résolution invitant le gouvernement à venir en aide aux veuves, ascendants et descendants des otages français morts en captivité; à rapatrier les corps en terre française; à rembourser les dépenses faites en captivité et à accorder des décorations.

MORT DE Mgr RENOU

On annonce la mort de Mgr Renou, ancien archevêque de Tours, qui s'est éteint âgé de 76 ans, à l'abbaye d'Encelest (Tarn), où il s'était retiré.

VOIR, page 2,
NOS DÉPÊCHES
de la Dernière Heure

L'ARMÉE DE DEMAIN

Le projet de réorganisation

Paris, 6 mars. — Il résulte de renseignements recueillis dans les milieux militaires compétents, que seul le manque d'équilibre actuel, en Europe, n'a pas permis jusqu'à ce jour, d'arrêter définitivement le projet d'organisation de l'armée qui doit être soumis à la Chambre, dans le délai de trois mois.

Les milieux militaires considèrent que la diminution des effectifs entraînerait la nécessité de l'amélioration des cadres qui ne saurait être obtenue qu'en donnant aux sous-officiers, le même traitement de début qu'aux employés de l'Etat.

LA PAIX

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE

La note de M. Wilson

Londres, 6 mars. — Le ton de la note Wilson sur l'Adriatique, qui est arrivée au Foreign' Office, serait conciliant. Le Président souhaiterait voir les intéressés arriver à un accord au moyen de pourparlers directs. Toutefois, il ressort de l'ensemble du document dont certains passages sont peu clairs par suite de mutilation télégraphique, que M. Wilson entend participer à la discussion générale, au cas où celle-ci se poursuivrait.

LES QUOTIDIENNES

LES IDÉES DE M. LEBAS

Dans son beau livre « L'Economie Nouvelle », Georges Valois explique ainsi la décadence de la pensée socialiste « anémiée, impuissante, vidée de toute faculté créatrice » :

« Ce qui ressort des comptes-rendus du Congrès — il s'agit du Congrès socialiste de 1919 — c'est que les socialistes actuels vivent sur un petit nombre d'idées vieillies, qu'ils ne pensent ni à confronter avec les événements ni à rajeunir, et que, au surplus, ils sont devenus presque complètement étrangers à la vie des producteurs. On peut lire et relire les travaux du Congrès, on y trouve ce qui peut intéresser les clients d'un parti politique ou les amateurs de l'internationalisation du monde, mais rien de ce qui touche un homme qui travaille et qui pense avec Proudhon que, dans toute civilisation, il faut que l'homme travaille ».

Cette impression, on l'a également après la lecture, dans les journaux socialistes, des comptes-rendus du Congrès de Strasbourg qui vient de finir.

A Strasbourg, on a fait de la politique — et de la plus mauvaise — de la révolution, du bolchevisme : on n'a pas fait d'organisation ouvrière, de vie sociale, de ce qui préoccupe si légitimement les masses prolétariennes.

La situation économique n'a jamais été aussi grave et les problèmes qui se posent exigent des solutions immédiates et réclament l'attention de tous les esprits sérieux. Les bourgeois et les chefs d'industrie d'un côté, et les syndicalistes de l'autre, les étudient avec ardeur et souvent avec la ferme volonté d'aboutir à des accords nécessaires. Les socialistes, eux, se réunissent et palubrent uniquement pour savoir s'ils quitteront la deuxième Internationale, s'ils entreront dans la troisième ou encore s'ils « reconstruiront » la première.

Lisez le discours de M. Lebas, que reproduit l' « Humanité » et vous serez convaincu du vide d'un programme qui ne tient aucun compte des contingences et flotte toujours au-dessus de la véritable mêlée sociale, dans le sophisme marxiste et l'utopie guesdiste. Le maire de Roubaix est une autorité dans son parti et ses interventions dans les discussions des congrès sont souvent décisives. Il se tient, avec une rare habileté, entre les extrémistes et les « opportunistes », et comme il a l'air de représenter la pure tradition collectiviste, on le considère, malgré son âge, comme une vieille barbe, on l'écoute et on le suit. Il est le chef incontesté des « reconstructeurs ».

Sur quelles bases faut-il reconstituer l'Internationale? se demande M. Lebas. Et il répond :

« Sur des bases forcément nouvelles. Ce sera l'occasion de vérifier la doctrine. Les règles essentielles de celles-ci sont universellement acceptées. Le Parti, les syndicats, les coopératives restent les grands organismes de la classe ouvrière. L'action politique que certains essaient de discréditer reste une arme forte et souple.

» La dictature du prolétariat est une vieille idée socialiste à laquelle nous avons redonné vie dans le programme électoral de 1919. La socialisation est l'âme du socialisme.

» La guerre obligea à accélérer le mouvement vers la socialisation.

» Socialisons partout où la socialisation est possible. Quand la propriété et le travail sont réunis, laissons les choses en l'état. »

En fait de « bases nouvelles », nous retrouvons dans cette déclaration toutes nos vieilles connaissances socialistes : l'action politique, la socialisation, les syndicats révolutionnaires. La dictature du prolétariat est peut-être malgré son ancienneté théorique, la nouveauté pratique du programme. A la vérité, c'est un maigre cadeau que les socialistes promettent aux travailleurs, ni nous en jugeons par les résultats de l'expérience bolcheviste.

Il faut vraiment n'avoir rien à mettre sous la dent du peuple pour lui offrir le brouet de la socialisation, après une guerre qui a démontré trop clairement le danger des méthodes d'organisation et de production apparentées au socialisme. Comme l'écrit encore Valois : « Industrie d'Etat, régies, municipalisations, collectivisme militaire, ont rendu des services mais à un prix beaucoup plus élevé que tous les systèmes capitalistes connus, et avec le secours d'une autorité matérielle que le socialisme repousse, au moins dans sa doctrine ».

Les expériences russes et allemandes de socialisation sont également la condamnation du système cher à M. Lebas.

Les promesses socialistes ont fait leur temps; elles n'ont eu, hélas! que trop de succès. Leur pouvoir magique d'attraction continue de retenir les foules, hypnotisées, mais la pensée socialiste se meurt, tuée par le syndicalisme professionnel. Les dirigeants socialistes sont condamnés à ressasser des formules qui ne représentent plus des principes d'action économiques et qui ne sont plus que des moyens électoraux.

Georges Aubert.

Le Président de la République à Bordeaux

M. DESCHANEL DÉCORE DES POILUS

A la Conférence des Ambassadeurs

L'examen de questions diverses

Paris, 6 mars. — La Conférence des Ambassadeurs s'est réunie, ce matin, sous la présidence de M. Jules Cambon.

Le délégué japonais a notifié au Conseil la reconnaissance par le gouvernement japonais de l'Arménie comme gouvernement de fait.

La Conférence a ensuite examiné une note de M. de Goeppart, délégué allemand auprès de la Conférence de la Paix, sur les clauses du traité de Versailles, visant les hangars d'aviation. Cette question a été renvoyée, pour examen, à la commission des clauses aériennes.

La Conférence a adopté le texte de la réponse à la note allemande visant la protection des ressortissants des territoires de plébiscite et a maintenu la décision prise antérieurement aux termes de laquelle cette protection est confiée à l'Etat qui a la présidence de la commission de plébiscite.

L'ACCIDENT DE PERRIGNY

Condamnation du mécanicien à trois ans de prison sans sursis

Dijon, 6 mars. — Le tribunal correctionnel a rendu, ce matin, son jugement concernant l'accident de chemin de fer de Perrigny. Le mécanicien Ernest Labonnet, 39 ans, de Lyon, a été condamné, pour homicide et blessures par imprudence, à trois ans de prison sans sursis et 300 francs d'amende. Il a immédiatement interjeté appel.

Choses & Autres

Exploits incroyables.

Le ministre de la Guerre vient de citer rétrospectivement à l'ordre de l'armée française un certain nombre de généraux, d'officiers et de militaires anglais ou américains pour leur brillante conduite devant l'ennemi commun. Les motifs de quelques-unes de ces citations rappellent les plus hauts faits des héros de l'antiquité et des preux du moyen âge dont le récit enthousiasma notre enfance.

C'est ainsi qu'on voit le sergent anglais Fergusons tourner la position d'une mitrailleuse qui décimait sa compagnie, tuer les trois servants et capturer la pièce. Un autre sergent, Harry Adams, poursuivant un Allemand réfugié dans une maison de Boulloville, fait sauter la porte à l'aide de ses deux dernières cartouches et capture, à lui seul, 300 ennemis dont deux officiers.

John Morphe, du 357e régiment d'infanterie américain, attaque seul successivement deux nids de mitrailleuses, en tue les servants et revient dans ses lignes en ramenant 35 prisonniers désarmés par lui.

Quel Homère futur narrera ces exploits à la postérité?

* * *

Elixir de longue vie.

Un Américain était tombé l'année dernière gravement malade. Les médecins l'avaient condamné, mais un docteur nommé Paul, lui fit prendre des capsules d'extrait animal. Non seulement sa santé se rétablit complètement, mais le malade se trouva considérablement rajeuni.

Et depuis, l'Américain porte constamment sur lui une petite boîte contenant les capsules miraculeuses et il en avale une de temps à autre. Il s'en trouve parfaitement, puisque grâce à ce nouvel élixir de longue vie il paraît 40 ans, alors qu'il a 72 ans et qu'il lui semble n'en avoir que 20.

Mais, si cette histoire est vraie, elle nous vient d'outre-Manche, espérons qu'il n'abusera pas des précieuses capsules, car il pourrait fort bien retomber tout à fait en enfance!

* * *

L'amitié intime n'est vraiment qu'à deux. Lorsque trois amis d'égale intimité se réunissent, c'est chacun son tour d'être celui contre lequel se cristallise l'amitié des deux autres...

* * *

En général, à l'égard de l'objet aimé, l'amour, en dépit du dicton, ne nous rend pas aveugles ; il nous rend surtout muets.

M. FRANÇOIS MARSAL A LYON

UN DISCOURS DU MINISTRE DES FINANCES SUR L'EMPRUNT

Lyon, 6 mars. — M. François-Marsal, ministre des Finances, et Isaac, ministre du Commerce, sont venus à Lyon aujourd'hui.

Ils ont été reçus sur le quai de la gare par le Préfet du Rhône, M. Achille Lignon, président du Conseil d'administration de la Foire ; M. Fougère, conseiller général, membre du Comité.

M. Isaac s'est rendu en automobile à son domicile, et M. François-Marsal à la Préfecture, où a eu lieu, à midi, un déjeuner intime.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

M. François-Marsal, ministre des Finances, s'est rendu, cet après-midi, à la Chambre de Commerce. Il a prononcé, à cette occasion, un discours au sujet de l'emprunt, dans lequel il a dit notamment :

L'emprunt auquel vous souscrivez est un prêt consenti par tous les Français pour assurer la vie et le développement de la Nation entière. La France a soutenu, pendant plus de quatre ans, une lutte terrible imposée par ses ennemis. Elle a reçu de nombreuses blessures. Elle a perdu le plus riche de son sang versé par ses héroïques soldats. Elle a perdu une partie de ses forces. Notre tâche est maintenant de rendre la santé et la force à la France. C'est le devoir de tous, et c'est leur intérêt aussi, d'apporter à cet emprunt tout leur argent disponible. La hausse des prix est en partie la conséquence de la diminution de la puissance d'achat des billets de banque dont le nombre est trop grand.

Si l'emprunt apporte à l'Etat des ressources suffisantes, il pourra en employer une partie au remboursement des avances de la Banque de France, c'est-à-dire, au retrait d'une fraction notable de ces billets; c'est la meilleure manière de faire retrouver à ceux-ci leur puissance d'achat.

Quant à la hausse du change, elle est en partie la conséquence de l'obligation absolue où nous sommes maintenant d'importer davantage que nous pouvons exporter, mais elle provient aussi, il faut l'avouer, d'un certain manque de confiance.

Peut-on douter de notre richesse, c'est-à-dire de nos moyens de paiement? La France, depuis qu'elle a eu la fierté de retrouver les deux provinces qui lui avaient été arrachées, est le premier producteur de minerai de fer de toute l'Europe.

La France est fertile sur la presque totalité de son territoire; la France possède un immense domaine colonial, le plus étendu après celui de l'Angleterre.

LA SITUATION AU PORTUGAL

Grèves et crise ministérielle

Madrid, 6 mars. — Les dernières nouvelles reçues du Portugal, annoncent que tous les fonctionnaires et les employés de chemins de fer ont suspendu le travail. Ils réclament une augmentation de salaires.

Le gouvernement a proposé à la Chambre le renvoi de tous les fonctionnaires et employés grévistes, mais la Chambre s'y est opposée, ce qui a provoqué la démission du Cabinet.

Le Président de la République a accepté cette démission. Il a chargé le chef des démocrates, M. Antonio Mario Silva de former le nouveau Cabinet.

La Situation troublée en Turquie

Une intervention militaire?

Londres, 6 mars. — La nouvelle que toute la Thrace et Smyrne seraient enlevées aux Ottomans, a provoqué, en Turquie, un grave mouvement qui a amené les Alliés à envisager la possibilité d'une intervention militaire navale.

M. Venizelos estimerait que les 50.000 Grecs se trouvant dans la région de Smyrne, suffiraient à tenir les Turcs en respect en cas de besoin.

On croit savoir que M. Venizelos aurait recommandé une énergique intervention franco-anglo-italienne, à Constantinople, appuyée par une démonstration navale militaire.

Constantipole serait occupée par les forces navales anglaises

Londres, 6 mars. — Le « Daily Telegraph » dit qu'en raison de la gravité de la situation, le gouvernement se propose d'ordonner à ses forces militaires navales, opérant dans la région, d'occuper Constantinople. Le gouvernement britannique a prié les gouvernements français et italien de participer à son action.

LA VIE DES JOURNAUX

Sous ce titre, notre distingué confrère, M. Henri Langlais, directeur de la « Dépêche », de Lille, expose d'une façon très intéressante, la nature des difficultés auxquelles la presse se heurte actuellement. De son article, nous publions le passage suivant, qui est une loyale explication envers les lecteurs :

« L'assemblée générale des adhérents de l'Office national de la Presse, c'est-à-dire les représentants de tous les journaux français, ont tenu, mercredi dernier, des réunions où deux résolutions importantes ont été prises.

» La première de ces résolutions, votée à une énorme majorité, porte que les journaux quotidiens de format ordinaire, quatre pages avec droit aux six pages le dimanche, seront désormais vendus **20 centimes au lieu de 10.**

» Si formidable que soit cette augmentation, qui étonnera quelque peu le public, elle est plus que justifiée par l'allure désordonnée du prix du papier. Il y a trois semaines, nous avons pu, à défaut de l'Office national de la Presse dont le prix était de 165 francs, mais qui ne fournissait pas, passer un petit marché à 190 francs les 100 kilos. Huit jours après, le même fabricant demandait 260 fr., et l'on m'a montré avant-hier une lettre où le cours, toujours à la même usine, avait brusquement sauté à 300 francs. Plus de 100 francs d'augmentation en moins d'un mois pour un produit qui, avant la guerre, valait 29 francs, c'est roide, on en conviendra. Et le dernier mot n'est pas dit, car je n'ai qu'une confiance modérée dans les résultats que les dirigeants de l'Office national nous promettent avec la meilleure volonté du monde.

» A 300 francs les 100 kilos, le prix d'un journal de quatre pages revient à dix centimes, rien que pour le papier, sans compter la remise aux vendeurs, le port, l'encre, l'impression et les invendus. Je ne parle pas des frais généraux. On voit que, comme prix de revient, les 15 centimes sont largement dépassés, de telle sorte qu'à ce taux : plus un journal vendrait, plus il perdrait.

» Les quatre sous s'imposent donc à tout organe qui veut vivre autrement que par des moyens inavouables. Mais les consommateurs qui n'hésitent pas à payer dix sous un gâteau d'autre fois deux sous et quatre sous un croissant jadis d'un sou, accepteront-ils de payer leur journal vingt centimes? Nous le verrons à l'user et dans quelles proportions. Pour le moment, nous posons le problème afin que nul n'en ignore et se prépare à fouiller dans sa « profonde ».

. . . . . .

Henri Langlais.

LA CONFÉRENCE de WASHINGTON et les Huit Heures

Le déjeûner de la Fédération des industriels et commerçants français

Paris, 6 mars.

La « Fédération des industriels et des commerçants français » a donné le samedi 6 mars, sous la présidence de son président, M. André Lebon, le 121e de ses déjeûners périodiques. A l'issue de ce déjeûner, M. Louis Guérin, industriel, vice-président de la Fédération des industriels et des commerçants français, délégué patronal à la Conférence internationale du Travail, a entretenu les convives d'un sujet essentiellement actuel, en parlant de « La Conférence de Washington et les huit heures ».

L'article 484 du Traité de Paix, dit M. Louis Guérin, disposait qu'une Conférence internationale du Travail se réunirait en octobre 1919 pour examiner les conditions du travail au point de vue international et élaborer éventuellement des recommandations et conventions à soumettre aux différents Etats composant la Société des Nations. Par une annexe au Traité de Paix il était décidé que les Etats-Unis d'Amérique seraient chargés des invitations et que la réunion était fixée au 29 octobre 1919 à Washington.

Comment peut-on résumer les observations principales qui se dégagèrent au cours de la Conférence

Les patrons, dit M. Guérin, se trouvèrent noyés dans la masse des représentants gouvernementaux et ouvriers puisque chaque Etat devait envoyer deux représentants du Gouvernement, un ouvrier et un patron, les trois premiers étant le plus souvent d'accord contre le quatrième. Leur situation était donc difficile. Ils ne tirèrent des circonstances qu'un résultat intéressant, ce fut de se connaître et de commencer à s'entendre entre eux. Par ailleurs, ils réussirent toutefois à s'opposer à toutes les mesures par trop discutables et défavorables aux intérêts généraux.

Les ouvriers éprouvèrent plus d'une déception, surtout de la constatation que l'Internationale mondiale apparaissait comme une utopie en présence de tous ces représentants de races, de couleurs, de mentalités et d'occupations variées et souvent profondément dissemblables.

Ils revinrent certainement plus nationalistes qu'ils n'étaient partis.

Pour conclure, M. Louis Guérin dit que « c'est en accord avec les ouvriers que la suspension de la réforme de la loi de 8 heures doit intervenir. Il faut faire appel à leur bon sens, à leur loyauté et leur demander de s'associer à l'adoption des mesures qui doivent absolument intervenir pour admettre des palliatifs, multiplier les dérogations et faire en somme qu'on travaille 10 heures au moins jusqu'à la reconstitution des stocks, la diminution du coût de la vie et le retour à un état normal. Il ne s'agit ici ni de patrons fossiles, ni de mesures réactionnaires, il s'agit de respecter une loi supérieure à tous, loi s'imposant aux ouvriers comme aux patrons, à savoir pour le monde entier la nécessité de produire et de vivre. Ce n'est pas seulement le salut de notre pays qui est à ce prix, mais le salut même de l'humanité toute entière. »

En répondant à M. Louis Guérin, M. André Lebon, président de la Fédération des industriels et des commerçants français, a tenu à s'associer chaleureusement à ses conclusions.

Il tient à souligner qu'« en s'occupant de la loi de 8 heures, on doit éviter de se laisser hypnotiser par des formules. Les ouvriers se tromperaient en s'imaginant que la réduction légale des heures de travail leur apporterait toutes les satisfactions qu'ils voudraient. Les patrons, de leur côté, ne doivent pas voir dans cette même réduction la cause unique et profonde du malaise dont ils se plaignent. Au vrai, la loi de huit heures qui entraîne automatiquement dans certaines industries un déchet considérable, réagit moins brutalement sur d'autres où l'intelligence de l'ouvrier influe plus directement sur la production. Ici, comme en bien d'autres matières, on se trouve en présence d'un cas d'espèce qu'il faut savoir considérer de bonne foi et régler sur la collaboration des employeurs et des employés également intéressés à voir s'accroître la production française.

LES SALAIRES dans l'Industrie textile

A ROUBAIX-TOURCOING

Une déclaration du Consortium de l'Industrie textile

ENGAGEMENT AU SUJET DE LA PRIME DE VIE CHERE. — SURSALAIRE A TOUS LES CHEFS DE FAMILLE

Le Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing nous prie d'insérer la communication suivante :

Dès le début du mois de janvier 1920, le Consortium de l'Industrie Textile s'était préoccupé du renchérissement du coût de la vie, et spontanément, le 19 janvier, il avisait les organisations ouvrières et le personnel occupé dans ses établissements qu'une allocation de vie chère venait d'être décidée.

Cette allocation de vie chère représentait une augmentation de salaire horaire de :

0.15 pour les ouvriers et ouvrières de 18 ans et plus;
0.10 pour les ouvriers et ouvrières de 16 à 18 ans;
0.05 pour les apprentis au-dessous de cet âge.

L'action du Consortium de l'Industrie Textile ne se borna pas à cette initiative.

Dès le début du mois de février, il se mettait en rapports avec M. le Ministre du Travail, et, au cours d'une entrevue accordée par celui-ci, le 18 février, le Conseil d'Administration du Consortium attirait tout spécialement l'attention du Ministre sur la nécessité urgente d'instituer des commissions chargées de constater périodiquement le coût de la vie dans les différentes régions, de façon à permettre, par l'examen des chiffres établis, de se rendre compte des augmentations successives qui viendraient rendre plus difficile la situation des travailleurs.

Pour hâter la nomination de ces commissions officielles, le Consortium demanda à M. le Préfet du Nord une entrevue qui fut accordée le 28 février. Le Préfet déclara qu'il s'occupait de la question et que, d'autre part, le Conseil Général avait pris des décisions dans le sens demandé.

Le 4 mars, la Chambre Syndicale Ouvrière Textile de Roubaix avait été avisée officiellement du point de vue du Consortium et de ses intentions que venait corroborer l'insertion dans les journaux locaux du rapport de M. le Ministre du Travail à M. le Président de la République et du décret signé par celui-ci.

Dans sa réunion du 6 mars 1920, le Consortium a précisé ses intentions, et a adopté, à l'unanimité, les décisions suivantes :

AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE

Le Consortium de l'Industrie Textile renouvelle ses instances auprès des pouvoirs compétents et demande qu'il soit procédé d'urgence à la nomination de la commission officielle chargée d'établir le coût des principales denrées et objets de première nécessité.

Il demande en outre que cette commission établisse le coût de ces mêmes denrées et objets de première nécessité au 6 juin 1919 et au 15 mars 1920 pour que le taux des augmentations de salaires successivement accordées puisse être examiné comparativement avec le taux constaté des augmentations du coût de la vie entre ces deux dates.

Le Consortium s'engage à augmenter la prime de vie chère, actuellement en vigueur, parallèlement avec l'écart qui serait constaté.

SURSALAIRE

Le Consortium de l'Industrie Textile décide de généraliser les allocations aux chargés de famille et d'en augmenter le taux.

A dater du 1er mars 1920, il sera alloué à tout chef de famille (père ou mère veuve ou aîné d'orphelins) pour l'entretien de ses enfants, **un sursalaire de un franc par journée de travail** et par enfant au-dessous de 13 ans.

En plus de son salaire actuel, le chef d'une famille d'un enfant touchera donc un franc par jour, le père de deux enfants, deux francs, le père de trois enfants, trois francs, etc... Ce sursalaire sera payé mensuellement.

Par les dispositions ci-dessus, le Consortium estime donner la preuve qu'il suit de près les conditions d'existence de ses ouvriers et qu'il sait prendre, en temps utile, toutes les mesures qui lui paraissent équitables.

Le Consortium de l'Industrie Textile.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Le lock-out dans les brasseries

La Commission du Syndicat du Bâtiment et des travaux publics réunie le 5 mars, a voté, à la suite du lock-out des brasseries et liquoristeries de Roubaix et environs, un ordre du jour de solidarité avec les ouvriers.

15.000 GRÉVISTES AUX MINES DE MARLES

La grève était complète, samedi matin, aux mines de Marles et de Ferfay, où l'on comptait 15.000 grévistes. Le chômage est complet aussi aux fosses 1, 2, 3, 5, 6 et 9 des mines de Béthune, où il y a plus de 3.000 grévistes. Le travail est normal à la fosse 10.

Le chemin de fer de la Compagnie et la Centrale électrique continuent à fonctionner. Le travail est toujours complet aux mines de Nœux.

Une réunion au Ministère des Travaux publics

Paris, 6 mars. — Cet après-midi s'est tenue, au Ministère des Travaux publics, une réunion, présidée par M. Le Trocquer, et à laquelle ont pris part MM. Jourdain, ministre du Travail ; Borrel, sous-secrétaire d'Etat aux mines ; Mahieu, secrétaire général au Ministère des Travaux publics ; les directeurs administrateurs des mines du Nord et du Pas-de-Calais, les délégués du personnel ouvrier des mines de ces départements conduits par MM. Cadot, Maes et Goniaux, députés.

Les délégués ouvriers ont exposé leurs revendications portant sur une augmentation de salaires nécessitée par le relèvement du coût de la vie.

Après une longue discussion, des propositions ont été faites par les directeurs des